

# MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

**Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal  
tenue le 22 novembre 2007, à 23h40, à la salle du conseil,  
située au 36, rue Bouillon, à Lac-au-Saumon**

Présents : Jean-Claude Dumoulin, maire  
Francis St-Laurent, conseiller  
David Althot, conseiller  
Jean-Guy Pelletier, conseiller  
Eric Desrosiers, conseiller  
André Gaudet, conseiller  
Gino Boucher, conseiller

Les membres présents forment quorum.

Les membres étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation et consentent à discuter de divers sujets.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

**2007-11-234**

### **ASSURANCES – CAMION GM SIERRA 2008**

Il est proposé par David Althot, appuyé par Eric Desrosiers et résolu d'acheter une assurance valeur d'achat au remplacement pour le camion GM Sierra 2008, pour une période de 5 ans à 920.72\$ (taxes incluses).

**ADOPTÉ**

**2007-11-235**

### **TRAVAUX AU RANG DES ACADIENS**

Il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par David Althot et résolu ce qui suit :

que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang des Acadiens pour un montant subventionné de 93 672.58\$ (taxes en sus) et autorise le paiement de la facture portant le numéro 26693 de «Les Entreprises L. Michaud & fils (1982) inc.».

que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le rang des Acadiens dont la gestion incombe à la municipalité.

**ADOPTÉ**

**2007-11-236**

### **TRAVAUX AU RANG DES DÉFRICHEURS**

Il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par David Althot et résolu ce qui suit :

que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang des Défricheurs pour un montant subventionné de 51 160.67\$ (taxes en sus) et autorise le paiement de la facture portant le numéro 26694 de «Les Entreprises L. Michaud & fils (1982) inc.»

que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le rang des Défricheurs dont la gestion incombe à la municipalité.

**ADOPTÉ**

**2007-11-237**

### **LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par André Gaudet, appuyé par Francis St-Laurent de lever la session, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 23h58.

**ADOPTÉ**